

### *L'ajournement*

prouvées et que les deux parties doivent pouvoir présenter honnêtement leur propre version des faits.

De plus, comme ce genre de plainte est souvent lié aux problèmes inhérents aux relations interpersonnelles, il est parfois difficile de déterminer avec précision le coupable et les mesures correctives qui peuvent être prises.

En fin de compte, ce qui serait honteux, ce serait de voir un employeur refuser de collaborer à la recherche d'une solution au problème.

### L'EMPLOI

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir cette occasion de présenter à la Chambre la question que j'ai posée à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration le printemps dernier, en mars, au sujet de la mise à pied de 2000 employés aux mines d'uranium d'Elliot Lake. En fait, 450 ont déjà été mis à pied par Denison Mines en juillet dernier, tandis que fin août, 1800 autres étaient remerciés par Rio Algom.

• (1820)

L'importance de ces licenciements pour la localité est absolument ahurissante. C'est au moins 50 p. 100 des emplois directement reliés à la mine. À moins que les deux niveaux de gouvernement les plus élevés n'interviennent activement et résolument, la localité va perdre la moitié de ses habitants. Il y a actuellement environ 16 000 personnes qui y vivent.

J'ai demandé à la ministre, à ce moment-là, ce que le gouvernement fédéral envisageait de faire. En fait, il y a eu des initiatives. Des comités d'adaptation industrielle et d'adaptation communautaire ont été constitués. Le premier est présidé par Harold Kenny pour la Denison et Roger Taylor pour les deux mines de Rio Algom, tandis que le comité d'adaptation communautaire est sous la direction de Craig Macquarrie. En fait, ces comités ont fonctionné d'une façon que je qualifierais d'exemplaire. Ils ont très bien fonctionné.

Ce dont ils ont besoin, c'est d'argent. Ils ont besoin d'argent pour la formation. Ils ont besoin d'argent pour la recherche d'emplois. Ils ont besoin de subventions à la mobilité de l'emploi. Le principal problème à l'été et à l'automne a été de savoir si nous aurions assez de fonds.

Il y a dans la région un programme de développement des collectivités. Il a soumis un budget au personnel du ministère en avril dernier, demandant 16 millions pour une période de deux ans. En réalité, tout va se passer en

un an plutôt que deux. Voilà le genre de financement qu'exigent ces comités d'adaptation.

Jusqu'à maintenant, nous avons reçu 3 ou 4 millions de dollars. Malheureusement, tout le budget de 16 millions doit être comprimé en un an plutôt qu'en deux, ou en un peu plus d'un an, et les comités ont fait un excellent travail. Notre problème, c'est l'incertitude. Le budget officiel pour l'adaptation de la collectivité et de l'industrie n'est pas encore approuvé, alors nous allons de mois en mois. Nous avons reçu 900 000 dollars en juillet, 1 million en août et il nous en faudra probablement autant pendant encore six à douze mois selon que les gens auront plus ou moins de succès dans leur recherche d'emploi.

Le gouvernement prétend bien entendu qu'il ne peut pas fournir ces fonds parce que le projet de loi C-21 n'a pas été adopté. Cet argument est évidemment inacceptable. Tout le monde sait que le gouvernement perçoit l'argent conformément au projet de loi C-21 depuis janvier dernier. En fait, les cotisations d'assurance-chômage ont augmenté de 15 p. 100, ce qui représente déjà plus d'un milliard de dollars cette année. Alors, les mineurs d'Elliott Lake n'acceptent pas cet argument. Si le gouvernement peut percevoir l'argent en vertu du projet de loi C-21, il peut aussi le dépenser en vertu du même projet de loi ou il peut le dépenser dans le cadre du budget des dépenses supplémentaire et rembourser les fonds qu'il enlève aux employés tous les jours.

M. Hockin a été nommé agent de liaison spécial par le vice-premier ministre pour travailler avec les collectivités. Il a visité la localité et expliqué un certain nombre d'initiatives que le gouvernement a accepté de prendre, notamment fournir un million de plus à la fin d'août. Ce que nous voulons, c'est que les fonds de formation et d'adaptation soit renouvelés chaque mois, jusqu'à ce que les mineurs aient eu la possibilité de se trouver un nouvel emploi et aient pu se refaire une vie normale, ou aient obtenu le recyclage pour occuper un nouvel emploi.

• (1825)

Il faut que le gouvernement fédéral coopère avec les provinces qui mettent en oeuvre un très large éventail de mesures. Notons par exemple une étude sur un programme de préparation à la retraite qui a connu un grand succès. Il y a aussi un certain nombre de propositions ayant trait au laboratoire CANMET qui deviendrait un établissement de recherche sur le terrain associé à l'Université Laurentienne. La province a dégagé des fonds pour un centre de désintoxication des toxicomanes et des